

SECTEUR INDUSTRIES EQUIPEMENTS MECANIKES

Un secteur hétérogène de sous-traitance

L'industrie des équipements mécaniques regroupe un ensemble d'activités diversifiées. La fabrication d'équipements mécaniques (turbines, pompes, compresseurs, ...) est la plus représentée en région en terme d'emplois (22,8 % des salariés du secteur). La fabrication de machines d'usage général (fours, ascenseurs, équipement de levage, d'emballage et conditionnement, etc.) emploie 20,4 % des salariés du secteur. 18,8 % de ces derniers travaillent dans la fabrication d'éléments en métal pour la construction, soit autant que dans la fabrication d'armes et de munitions (13,6 %). Dans l'ordre d'importance, le secteur compte ensuite les activités de chaudronnerie (10,5 %), de fabrication de machines d'usage spécifique (10,1 %), de fabrication de machines agricoles (3,3 %), de fabrication de machines-outils (2,4 %).

54 % des salariés du secteur sont concentrés dans 53 établissements. 39 % sont dépendants d'un siège social hors région.

Le secteur a supprimé 1 955 emplois entre 2001 et 2006. Cette diminution a touché de nombreuses activités. Le Centre, cinquième région française dans le secteur de l'armement avec notamment l'implantation dans la zone de Bourges de MDBA et GIAT industries, subit de plein fouet l'effondrement des marchés de l'armement terrestre lié à l'évolution du panorama géostratégique mondial. Les pertes d'emplois dans les autres activités (particulièrement chaudronnerie-tuyauterie, fabrication d'équipement de levage et manutention, de roulements, de matériel agricole) s'expliquent en grande partie par la répercussion des difficultés rencontrées par une majorité d'industries « clientes ».

Des activités résistent toutefois aux suppressions d'emploi. C'est particulièrement le cas de la fabrication de matériel aéronautique et frigorifique. Cette activité, aux débouchés variés, est portée par les préoccupations environnementales qui la conduisent à s'adapter aux normes. Par exemple, le protocole de Kyoto incite les industriels à réduire les consommations énergétiques. De même, cette activité est concernée par la législation sur les tours aéro-réfrigérantes (contre la légionellose) et sur les fluides frigorigènes chlorés. Enfin, elle profite de l'investissement des particuliers sur les pompes à chaleur. De même, la fabrication de moteurs, turbines, transmissions hydrauliques et pneumatiques profite d'un marché de l'énergie porteur. La croissance est stimulée par la demande extérieure, les commandes nationales en provenance des secteurs de la construction et de l'aéronautique ainsi que la croissance du marché de l'éolien. La fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire crée aussi des emplois.

Diminution de l'emploi mais maintien des difficultés de recrutement

Les emplois du secteur ont diminué de 1,6 % en moyenne par an entre 2001 et 2006.

Jusqu'en 2003, ces suppressions s'accompagnent d'une hausse des demandeurs d'emploi dans les métiers du domaine Mécanique – travail des métaux. A partir de 2004, un décrochage est visible : les demandeurs d'emploi diminuent tandis que les diminutions d'emploi perdurent. La crise économique et financière de 2008 impacte immédiatement le marché du travail avec une augmentation des demandeurs d'emploi du domaine travail des métaux-mécanique de 42,2 % (soit 5 128 chômeurs).

Les nouvelles techniques d'usinage et d'assemblage, les nouveaux matériaux composites, le développement de l'automatisation ont entraîné la suppression des emplois les moins qualifiés au profit de tâches de suivi, de contrôle, de maintenance. Le niveau de qualification requis tend ainsi à s'élever. La part des demandeurs d'emploi de longue durée et des chômeurs de plus de 50 ans traduit des difficultés de reconversion pour les personnes ayant subi des licenciements économiques. Les besoins des entreprises portent désormais sur des postes spécialisés et qualifiés. Or, les entreprises rencontrent des difficultés de recrutements sur ces métiers : ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal (c'est-à-dire les chaudronniers et les soudeurs - taux de tension 1,1), ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal (opérateur régleur sur machines-outils - 1,0), techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques (1,3). Les tensions sont accentuées par les nombreux départs en retraite, plus particulièrement des postes qualifiés.

De plus, les entreprises développent la « mécatronique », c'est-à-dire la combinaison de compétences en mécanique, informatique et électronique. Elles recherchent de plus en plus des profils pluricompetents.

ENJEUX

L'identification, le maintien et le transfert des compétences nécessaires à une industrie régionale compétitive pourrait permettre de faire face aux difficultés de recrutement sur les postes qualifiés et de sécuriser les parcours professionnels par des reconversions appropriées au tissu économique local.

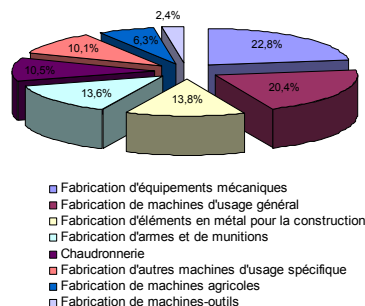
D'autre part, la **diversification des produits et des marchés des entreprises du secteur (transports collectifs, dispositifs médicaux et mécanique de précision, etc.)** apparaît comme un élément nécessaire au maintien de l'emploi (afin d'éviter les situations de monoproduction).

Enfin, une **offre innovante de produits et de services innovant** permettrait de satisfaire aux impératifs de développement durable.

ORFE – janvier 2010

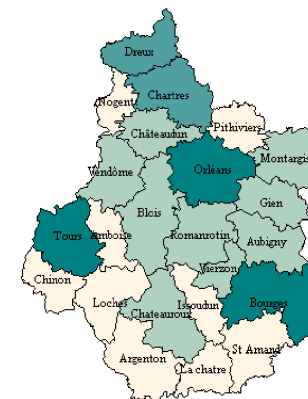
- 1 280 établissements dont 24,3 % sans salarié**
- 39 % des salariés dépendent d'un siège social en dehors de la région**
- 24 644 emplois dont 16,1 % de femmes**
- 3,3 % de l'emploi régional**
- 41,4 % ont + de 45 ans**
- 8,4 % travaillent dans les établissements de - de 10 salariés**
- 27,1 % dans les établissements de 10 à 49 salariés**
- Taux de recours à l'intérim 2006 (drtefp-unedic) : 7,8 %**

Répartition des salariés selon les secteurs - DADS



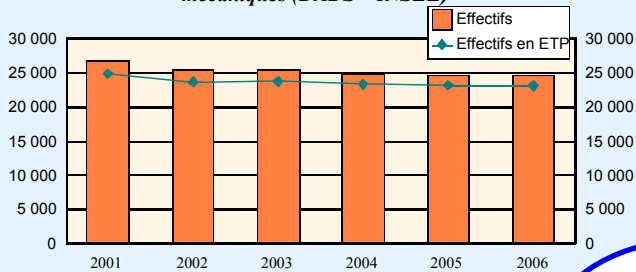
Répartition des salariés par zone d'emploi

- de 2 000 à 4 650
- de 1 000 à 2 000
- de 500 à 1 000
- de 0 à 500



SECTEUR INDUSTRIES EQUIPEMENTS MECANIQUES

Fig 1 : Évolution de l'emploi du secteur Industries des équipements mécaniques (DADS - INSEE)



Principaux métiers du secteur

- Ouvriers qualifiés de la mécanique : 12 %
- Techniciens et agt. maîtrise des ind. mécaniques : 11,2 %
- Ouvriers non qualifiés de la mécanique : 8,9 %
- Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal : 7,4 %
- Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal : 7,0 %

Fig 5 : Évolution du Taux de Tension du domaine Mécanique, travail des métaux (ANPE-DRTEFP)

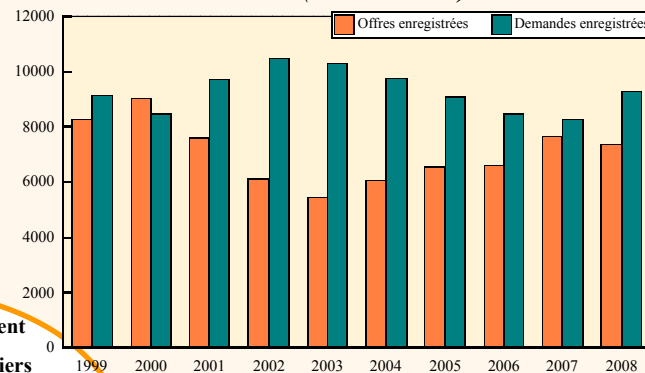
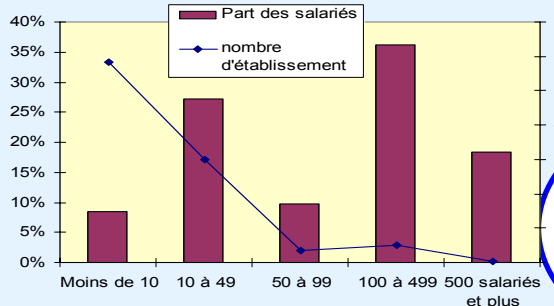


Fig 2 : Répartition des établissements et effectifs salariés du secteur par taille d'établissement 2006 (DADS - INSEE)



1,6 % par an
Une diminution continue des effectifs salariés

54 % des salariés dans 53 établissements.
Des salariés fortement dépendants de centres décisionnaires hors région (39 %)

92 % des salariés dans des établissements de 10 salariés et plus

En 2008, les tensions portent essentiellement sur les métiers d'ouvriers qualifiés par enlèvement et par formage de métal (1,1), ainsi que sur les tech. et agts de maîtrise des industries mécaniques (1,3) et de la maintenance (1,1)

Une très forte sensibilité des demandeurs d'emploi à la conjoncture économique

Fig 3 : Entrées-Sorties des établissements de 10 salariés et + (EMMO-DMMO - DRTEFP)

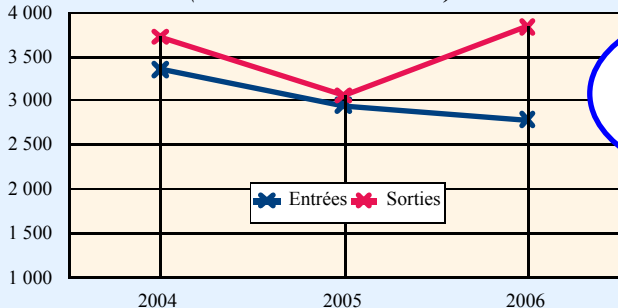


Fig 4 : Évolution des entrées selon le type de contrats (DRTEFP)

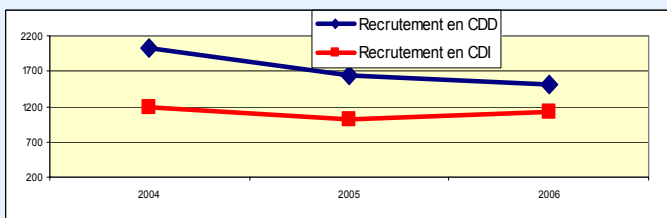


Fig 7 : Évolution du nombre d'inscrits dans la filière selon le niveau de formation (Rectorat - DRAF - Conseil Régional - DRDJS - DRASS)

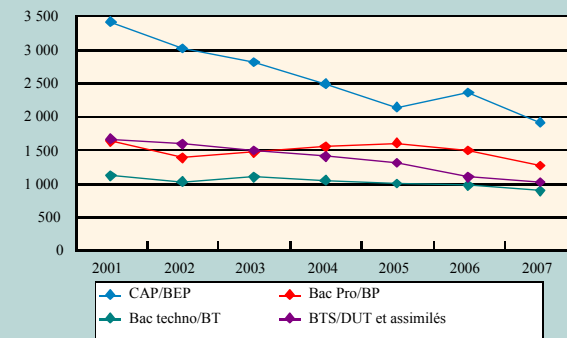
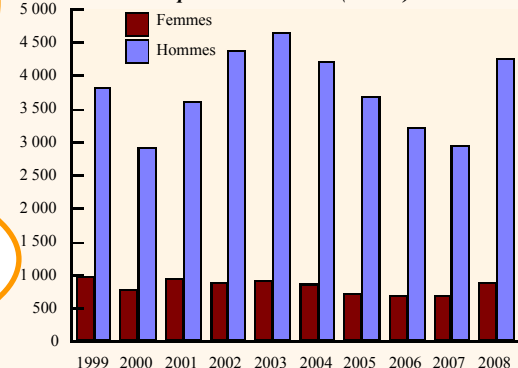


Fig 6 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi du domaine (ANPE)



5 075 jeunes scolarisés en 2007, dont 7,9 % de filles.
- 6,9 % par an des effectifs en formation entre 2001 et 2007. Soit -9,2 % / an en CAP-BEP, -7,8 % / an inscrits en BTS, -4,1 % / an en Bac Pro et -3,8 % en Bac technologique